GAZETTE DU COMMERCE.

ANNE'E 1764. Du Samedi 28 Janvier.

DE LONDRES, *le* 3 *Janvier* 1764.

Maniere de conſerver la racine de Garance, ſans la deſſécher.

ON a propoſé de faire, à l'uſage des Teinturiers, un extrait de la racine de garance, qui ſerviroit à donner la couleur aux étoffes : mais je penſe que cette invention ne pourroit être d'un grand uſage, & qu'elle ſeroit incommode dans la pratique. Premiérement, pour que la racine donnât toute ſa couleur, il faudroit faire une décoction de cette racine verte, ou ſéche, ce qui néceſſairement conſommeroit une grande quantité d'eau ; ſecondement, il faut enſuite faire bouillir cette décoction juſqu'à la conſiſtance d'extrait, ce qui entraîneroit une grande dépenſe, & une ſuite d'opérations délicates, qui augmenteroient de beaucoup, le prix de cette marchandiſe. (*a*)

Je préférerois à cette méthode, celle d'employer la racine toute fraîche. Un particulier zélé & induſtrieux, a eſſayé en France s'il pourroit ſe ſervir de la garance pour teindre ſans l'avoir fait deſſécher, & ſon expérience lui a très-bien réuſſi. Je crois que ſi on trouvoit moyen de faire parvenir cette racine aux Teinturiers dans le moment qu'elle eſt arrachée, ſans lui donner le tems de s'échauffer ou de s'altérer, il n'y auroit aucune objection raiſonnable à faire contre ce procédé dont nous allons donner le détail.

Auſſitôt que les racines de garance ſont tirées de terre, on les lave bien dans l'eau pour en ôter la terre ; on les porte enſuite ſous un moulin aſſez aiſé à conſtruire, où elle ſont pilées & réduites en une pâte fine, en y ajoûtant une ſuffiſante quantité d'eau. Enſuite, on met cette pâte dans des futailles bien reliées, avec une certaine quantité (comme d'environ une once par livre de racines) en partie égales, de ſel gris, & d'alun. Ces ſubſtances ſalines empêchent la racine de fermenter, & loin qu'elles nuiſent à la couleur, il y a lieu de croire qu'elles n'y feront que du bien.

Un particulier qui aura cultivé de la garance, pourra très-aiſément tenter cette

(*a*) Comme on employe dans quelques Provinces beaucoup de *fraſil* ou pouſſier de charbon, pour deſſécher la drêche, peut-être pourroit-on faire évaporer cet extrait à peu de frais, en conſtruiſant ſous les chaudiéres, des fourneaux qui puſſent en même-tems brûler le charbon, & le réduire en braiſe, & chauffer l'eau ou l'extrait de garance. Cette opération n'eſt aſſurément pas impoſſible, & ſi une fois elle étoit établie, comme on vendroit la braiſe au moins auſſi cher que le charbon, il n'en coûteroit pour cette opération que le travail des Ouvriers & la voiture du charbon au laboratoire, & du laboratoire à la braſſerie.

Si on pouvoit retirer du fond des cuves des Teinturiers, le ſel qui a ſervi à conſerver la garance dans les barrils, où on la renferme, opération qu'on ne croit pas impratiquable, cela diminueroit beaucoup le prix de la garance, pour le Teinturier qui l'achete ; ſi même en ajoûtant un peu de nouveau ſel, on pouvoit faire ſervir de nouveau celui qu'on a déjà employé, on épargneroit le droit qui eſt conſidérable ſur le ſel. On penſera peut-être que cette quantité de ſel, qui n'eſt que d'une once par livre, eſt trop peu de choſe pour qu'on prenne la peine de la ménager ; mais ſi on conſidére que de cette pâte ſalée de garance, les Teinturiers en employent 8 & même 10 livres, tandis que de la racine ſéchée, on n'en employe qu'une. On trouvera que le cas eſt différent, & que c'eſt une épargne qui en vaut la peine.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

expérience en pilant un peu de racines fraîches dans un mortier de marbre, avec une quantité donnée d'alun & de sel marin ; mettant ensuite cette pâte dans un vaisseau de grez, ayant soin d'observer de tems en tems si la couleur ne s'altére point, & si la pâte ne s'échauffe point.

Si elle ne s'échauffe point, on peu s'assurer que la garance en cet état, peut être transportée dans tout le Royaume, & qu'elle servira tout aussi bien a la teinture, que celle qui a été desséchée, & quoique, par cette opération, le volume soit augmenté, ce qui doit aussi augmenter le prix de la voiture, je pense néanmoins, que le Cultivateur pourra fournir cette pâte à un prix si modique, que le consommateur sera beaucoup mieux servi.

D'Angoulesme, *le* 10 *Janvier* 1764.

Lettre *de M. de* Montalembert de Lery, *Major & Commandant de la Ville & Château d'Angoulême, & Directeur du Bureau d'Agriculture de cette Ville, &* M. le Rebours, *Redacteur de la Gazette du Commerce.*

En voyant, Monsieur, la liste des Patriotes qui se trouve dans votre première Gazette de l'année 1764, je me suis rappellé une des maximes que Xenophon, dans son excellent discours, sur les revenus de la Républiques d'Athenes, proposoit aux Athéniens pour augmenter les richesses de l'Etat. Me permettez-vous, Monsieur, de remettre sous vos yeux l'article en question ? *Je suis aussi du sentiment*, dit cet excellent homme, *que si nous transmettions à la postérité les noms de ceux qui ont bien mérité de la République, en les inscrivant sur nos Registres publics, un grand nombre d'Etrangers & des Villes entières, les Rois mêmes, & les grands Seigneurs de leur Cour, contribueroient à faire réussir un si noble projet, dans la vûe de se procurer cette flateuse distinction.*

On voit, Monsieur, par les noms des personnes distinguées qui veulent bien contribuer à l'encouragement de l'Agriculture, & du Commerce, que ce fameux Capitaine avoit raison de penser que rien n'est plus capable de porter les hommes à se cotiser pour le bien public, que de flatter leur sensibilité pour la gloire, que sa recette à cet égard est infaillible, & que vous ne pouviez en adopter une meilleure. Il prétend aussi que *la bienséance & l'intérêt public demanderoient qu'on accordât un rang plus distingué, dans les cérémonies, aux Négocians & aux Mariniers ; qu'on leur fit bon accueil, & qu'on reçut avec des démonstractions d'amitié ceux qui par leur Commerce & leurs Vaisseaux rendent service à l'Etat ; charmés de ces honneurs & de ces manières prévénantes, ils s'établiroient de préférence dans un pays où ils seroient considérés. Notre Commerce en deviendroit plus étendu & plus fécond ; les entrées & les sorties augmenteroient les revenus de l'Etat, & il ne nous en coûteroit pour cela que de la politesse & des civilités.*

Cette monnoye est bien commune en France. Il ne tiendroit qu'a nous d'en faire une ressource intarissable de richesses. Les conseils de ce grand Homme, sont pour tous les tems & pour tous les pays. *Je voudrois*, dit-il, dans un autre endroit du même discours, *essayer s'il ne seroit pas avantageux d'avoir aussi des Vaisseaux de transport qui, comme plusieurs choses qui appartiennent à la République, pourroient être loués sous bonne caution ; si ce projet là pouvoit s'éxécuter, il serviroit beaucoup à augmenter les revenus de l'Etat.*

Ce dernier article m'a fait penser, Monsieur, qu'en tems de paix, nos Vaisseaux de Roi pourroient servir à voiturer les denrées de notre crû, & les ouvrages de nos Manufactures, tant aux échelles du Levant, que dans le Nord & dans nos Colonies. Combien de Négocians sont ruinés quand ils perdent leurs Vaisseaux ? Au lieu que, sans mettre beaucoup de fonds à en faire construire, ils n'auroient d'autre embarras que de faire assurer leurs marchandises, & ils mettroient dans le Commerce, les sommes que leurs auroit coûté un Bâtiment. Notre marine toujours en action, se perfectionneroit en tems de paix, & l'Etat gagneroit infiniment, en ce que le prix du fret payeroit plus que l'équipage, & les autres dépenses de l'armement.

Mais pour que ce projet eut tout l'effet imaginable, il faudroit qu'il fut permis d'envoyer de quelque Port du Royaume que ce fut, les denrées & tout ce qui provient de nos Manufactures, sans s'assujettir à l'entrepôt dans de certaines Vil-

les, & ſans en limiter le prix, ni faire de répartition de marchandiſes entre les prépoſés des Négocians, dans les Ports du Levant. Ces priviléges mettent des entraves à toutes les Manufactures éloignées des Villes privilégiées & au Commerce de celle des côtes de l'Océan, qui, ne pouvant point le faire en droiture au Levant & dans le Nord, ne ſongent pas même à exporter nombre de choſes, dont le débit mettroit l'aiſance dans les contrées où elles ſe recueillent. Le retour des Vaiſſeaux apporteroit ſur nos côtes, mille productions que nous ſommes obligés de tirer des Hollandois & autres Nations du Nord & de la Méditerranée. Ce ſeroit en partie remplir les vûes du Négociant de Paris, dont vous avez inſéré la Lettre dans le dernier Ordinaire de l'année 1763, puiſque nos Vaiſſeaux allant pour lors chercher dans tous les pays les denrées qui y croiſſent, en leur portant les nôtres, les autres Nations ne trouveroient pas leur compte à faire le cabotage dans nos Ports. Il n'eſt pas douteux auſſi, Monſieur, que par le moyen de ce projet mis à exécution, le nombre de nos Vaiſſeaux de tranſport étant augmenté, le prix du fret baiſſeroit, & que plus nous aurions de marchandiſes réexportées, plus le corps de la Nation gagneroit.

Nos Vaiſſeaux de Roi étant de cette façon preſque toujours en mer, cela rendroit à la vérité, dans les commencemens d'un pareil établiſſement, les matelots un peu plus rares pour les Navires marchands, ce qui contraindroit ceux-ci à mettre un peu moins de monde ſur leurs Vaiſſeaux, nouveau point d'économie dans les armemens qui pourroit ſuggérer des moyens de ſimplifier les manœuvres, & de multiplier par cela même les matelots.

Je penſerois auſſi qu'on devroit accorder quelque diſtinction ſur les Vaiſſeaux de Roi aux Officiers Marchands, étant bien humiliant pour un honnête homme, qui vient de commander les Vaiſſeaux d'un Armateur, de ſe voir confondu avec les matelots à bord des Vaiſſeaux de Roi. Je croirois même qu'on devroit diſpenſer de faire campagne ſur ces derniers Vaiſſeaux les Officiers de la marine marchande, qui ſont nobles. Je ſçais, à n'en pouvoir douter, que ce ſeul point empêche beaucoup de pauvres Gentils-hommes de prendre le parti du Commerce ; & c'eſt leur en fermer tout-à-fait la porte, que de les aſſujettir à la mortification qu'ils éprouveroient ſur les Vaiſſeaux de Sa Majeſté, un pauvre Gentil-Homme ne pouvant guéres commencer que par être pilotin. Eh ! quel ſera le Cadet de nobleſſe qui voudra s'expoſer à être forcé de monter à la hune avec les mouſſes du Vaiſſeau, où ſon aîné pourroit ſe trouver Officier.

Si quelqu'un trouvoit ridicule la propoſition que je fais, de louer aux Sujets, les Navires Royaux, je lui répondrois que l'Empereur Charlemagne faiſoit bien vendre les legumes de ſes jardins.

L'invitation que vous avez faite, Monſieur, à tous les bons Citoyens, de vous faire part de leurs vûes, m'enhardit à vous faire paſſer les miennes ſur un objet qui ne ſeroit pas naturellement de ma compétence, mais j'ai pour garant le grand Capitaine & Hiſtorien que je vous ai cité, que tout ce qui peut ſe rapporter au bien public, entre dans le plan des idées d'un Militaire patriote.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Il nous ſemble que le projet que propoſe le Militaire citoyen qui nous a écrit cette Lettre, mérite l'attention des perſonnes amies du bien public. Ceux qui chercheroient a trouver du ridicule dans des idées dues à l'amour de la Patrie, ſeroient bien à plaindre. Nous eſpérons que l'homme eſtimable, dont on vient de lire la Lettre, continuera à nous faire part de ſes réflexions ſur les objets d'économie publique. Il ſeroit à ſouhaiter que tous les François, capables de réflechir ſur les ſources des richeſſes & du bonheur des peuples, vouluſſent ſe donner la peine de répandre leurs idées. Nous ſerons toujours très flattés quand on voudra nous choiſir pour les communiquer au Public. Plus la Nation ſera éclairée ſur les principes de ſes véritables intérêts, & plus ſa force & ſon bonheur augmentera. Les particuliers qui peuvent ajouter une bonne idée à la ſomme des connoiſſances utiles, & qui ne le font pas, ralentiſſent donc, autant qu'il eſt en eux, le progrès de cette force & de ce bonheur. Ils ne ſervent pas leur Patrie autant qu'ils le pourroient ; ils ne ſont donc pas parfaitement patriotes.

DE BORDEAUX, *le 4 Janvier* 1764.

Importation du 31 Décembre 1763, au 2 Janvier 1764.

De la Guadaloupe, par le Vaiſſeau *le Chevalier de Bourlamarque*, Capitaine Tanays, du port de 80 tonneaux, 80 barriques, 8 tiers, 4 quarts de ſucre terré; 11 quarts de caffé; 5 balles, 3 ballots de coton; 30 barriques de ſucre terré; 4 barriques de ſucre brut; 2 quarts, 10 ſacs de caffé; 5 quarts de ſucre terré; 9 balles & ballots de coton; 10 balles ou ballots de coton; 3 quarts de caffé; une balle de coton; 6 barrils de confitures; 6 ballots de coton; un millier de merrain.

De Stelin, par le Navire le Fréderic Guillaume, Maitre Ludcke, 27 cens bourdillons d'épaule pour barriques; 32 cent bourdillons d'épaule, pour tierçons; 29 miliers $\frac{1}{8}$ de longaille à barrique, 3 milliers $\frac{1}{6}$ de fonçaille à barrique; 2 milliers $\frac{1}{5}$ de longaille à barrique; $\frac{1}{5}$ de millier de longaille à barrique; 2400 bouts de douelles de 7 à 8 pouces pour demi ancres.

De Dantzick, par le Navire *la jeune Anna de Serixé*, Me Weſſeling, 14 balles de chanvre en rame; 3 milliers & demi, $\frac{1}{8}$ $\frac{1}{16}$ & 41 piéces de pipaille; 3 milliers $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{8}$ $\frac{1}{16}$ $\frac{1}{32}$ & 2 piéces de bois de 4 pieds; 11 mille $\frac{1}{16}$ & 12 piéces de longaille à barrique; 9 mats de filadiere.

Du Cap, par le Navire *les deux Freres*, Capitaine Chevillart, du port de 200 tonneaux, 17 barriques, 41 quarts de caffé; 3 barriques, 3 quarts d'indigo; 163 ſacs, 15 boucauds, 12 futailles, 56 barriques, 104 quarts de caffé; 1 grenier de bois de campêche; 170 barriques, 16 quarts de ſucre terré, 14 barriques de ſucre brut; 1 boucaud d'indigo; 198 côtés de cuirs tannés, 1 barrique, 1 quart d'indigo; 1 andouille de tabac; 7 barriques de confitures, 2 caiſſons de ſirop; 3 barriques d'indigo.

De Rotterdam, par le Navire *la Marie Jaccomina* Me Audreſch, 2 greniers, 106 quintaux, 25 ℔ de bois de Ste Marthe; 4 balles, 1 ballot, 1 paquet de baleine coupée; 1 tonneau de chaudrons de laiton; 200 ſaumons de plomb, 16 barrils de brun rouge; 1 tonneau de colle forte; un tonneau de colle de Flandre; 1 barril de cloux de fer; 2 tonneaux de lin peigné germé; 1 coffre de lin peigné; 30 barriques de bierre; 1 caiſſe de canelle; 10 quintaux d'acier; 4 paniers de poëles de fer à frire; 860 fromages, 7 futailles de cuivre en œuvre; 1 futaille, 1 barril de fil de laiton, 2 tonneaux de fil de fer paſſeperle, 2 tonneaux de fil de fer aſſorti; 1 tonneau de fil de fer gros; 2 barriques de chaudrons & baſſins de cuivre jaune par entrepot, pour Guinée; 1 coffre de rubans de fil; 10 quintaux d'acier en barre; 7 rouleaux de plomb; 2 ſaumons d'étain; 2 barriques, 8 barrils de petits cloux de fer; 56 balles de bourre de bœuf; 1 futaille de taule de fer, 48 quintaux, 1 caiſſe de fleaux de fer; 50 poids fonte de fer; 50 quintaux de fer en fonte; 1 caiſſe, 2 barrils de clincaille en fer & limes; 1 caiſſes de lames d'épées; 32 chaines de fer; 1 caiſſe de peaux de petits gris; 2 paquets de poil de ſanglier & de merceries; 4 barriques de bois moulu; 50 paquets de fer en feuille.

DE NANTES, *le 6 Janvier* 1764.

Importation & exportation pendant le mois de Décembre 1763.

Importation: de Rotterdam, par le Navire, *l'Eſpoir du Marin*, de 130 tonneaux, Cap. Willem Kicla, 8991 ℔ de poivre, 5990 ℔ de ceruſe, 22 futailles d'huile de lin, 36,096 ℔ de couperoſe, 14,490 ℔ d'alun, 600 ℔ de colle, 6 balles de coton en laine, 64 groſſes de pipes, 52,344 ℔ de fromage, 14680 ℔ de bois de teinture, 2816 ℔ de garance, 870 ℔ de baleine taillée, 120 ℔ de girofle, 666 ℔ de broſſerie, 2708 ℔ de mine de plomb, 1065 ℔ d'azur, 1855 ℔ de clincaillerie, 6380 ℔ de ſouffre, 2700 ℔ de fil de fer, 400 ℔ d'épicerie, 3240 ℔ d'acier, 200 douzaines de couteaux flamands, 3520 ℔ de cuivre rouge, 1850 poëles à frire, 2000 de fer en taule, 22 barrils d'huile de morue, & 414 ℔ de mercerie.

Du même lieu, par le Navire *le jeune Gaſpar*, de 180 tonneaux, Cap. Jean Havelaer, 14, 310 ℔ de poivre, 3200 de bois de campêche, 170 de vif-argent, 200 de gomme d'Arabie, 35,125 ℔ de fromage, 5550 de couperoſe, 700 d'azur, 8 barrils d'huile de poiſſon, 400 ℔

de muſcade, 120 de girofle, 360 de baleine taillée, 2900 de ceruſe, 3400 d'alun, 1400 de canelle, 60 de baume de capahu, 11 rames de papier, 137 ℔ de broſſerie, 250 ſaumons de plomb à gibier, 629 ℔ de droguerie, 414 de poix de Bourgogne, 135 d'arcenic, 123 de gros rouge, & 729 de mine de plomb.

De Hambourg, par le Navire *le jeune Henry*, de 160 tonneaux, Cap. Hendrik Rœlof, 82 barrils de fer blanc, 3 de fer noir, 519 ℔ de fer en taule, 25 ℔ de baleine, 590 de verrerie, 3468 de cuivre rouge, 135 de bœuf fumé, 750 de fil de laiton, 360 de mercerie, 450 de clincaillerie, 20 piéces de toile à voile, 186 piéces d'indiennes, 122 de guinée bleue & 200 de platille.

De Rotterdam, par le Navire *la Demoiſelle Jacoba*, de 120 tonneaux, Cap. Frans-Bette, 15,300 ℔ de fromage, 1800 de ceruſe, 1200 de bois d'inde, & 1600 de ſouffre.

De Tervere, en Zelande, par le bateau *le Pierre*, de 30 tonneaux, 180 boiſſeaux de pois verds, pris à Oſtende.

De Maſſuy, en Hollande, par le Navire *la Marie Petronelle*, de 130 tonneaux, Cap. Jan-Vaudenendi, a apporté de Cork, 170 barrils & 150 tierçons de bœuf ſalé, 8 demi barrils de langues, & 3014 cuirs verds enpoil.

Exportation : pour Hambourg, par le Mavire *la Salleys* de Londres de 250 tonneaux, Cap. Robert Maxted, 402,000 ℔ de ſucre terré, 48, 089 ℔ d'indigo, 7841 de caffé.

Pour Dorſten, par le Vaiſſeau, *la Ville de S. Antoine*, de 100 tonneaux, Cap. Jan-de-Vos, 1200 ℔ de bois d'Acajou; 61, 000 ℔ de ſucre terré, 125, 000 de ſucre brut, & 150 boiſſeaux de chateignes

Pour Marſeille, par le Navire *l'Emina* d'Amſterdam, de 180 tonneaux, Cap. Drick Geert Lolling, 1835 ℔ de Baudriers, 115 douzaines de peaux de veau corroyées, & 160 tonneaux de froment.

Pour Rotterdam, par le Navire *l'Etoile du matin*, de cette Ville, de 60 tonnneaux, Cap. Maarte Dykhuyze, 173 mille pierres à fuſil, 10 tonneaux de vin nantois, 529 veltes d'eau-de-vie, 16 barriques de caffé, 9 barriques de mill, 38,000 ℔ de ſucre terré, 40,000 de ſucre brut, 1200 de pruneaux, 210 de prunes de Ste Catherine, 70 boiſſeaux de chataignes.

Pour Midelbourg, par *le jeune Adam*, de 150 tonneaux, Cap. Picter de Lange, 210, 000 ℔ de ſucre terré, 63, 000 de ſucre brut, 20 ballots de caffé, 870 ℔ d'indigo, & 80 boiſſeaux de chataignes.

Pour Lisbonne, par le Navire, *les trois Amis*, de 110 tonneaux, Cap. Louis Pruneau, 3315 douzaines de peaux de veau corroyées, 34, 881 ℔ de ſirop, 3530 ℔ de toile, 600 piéces de platilles, 6 barriques de vin Nantois, 25 douzaines de peaux de veau en mégie, 7500 peaux de mouton, & 920 ℔ de ſerge.

Pour Marſeille, par le Navire *l'Amiral Ficher*, Capitaine Sorent, Lick Solberg, de 180 tonneaux, 190 tonneaux de froment, 260 douzaines de peaux de veau corroyées, 10 futailles d'indigo, 11, 940 peaux de vaches liſſées.

Pour Bayonne, par le Navire *le S. Auguſtin*, de Bilbao, Cap. Philippe Deſcaſtillo, de 100 tonneaux, 20 tonneaux de froment, & 161 douzaines de fayance.

Pour Rotterdam, par le Navire *le Brooder Luſt*, Capitaine Joris Attena, de 100 tonneaux, 164, 000 ℔ de ſucre brut, 65, 000 ℔ de ſucre terré, & 859 ℔ de prunes.

Pour Hambourg, par le Navire *la jeune Catherine*, Cap. Rotof-Jans, de 150 tonneaux, 210, 000 pierres à fuſil, 140 ℔ de confitures, 75 boiſſeaux de chataignes, 46, 227 ℔ de ſirop, 76, 765 de caffé, 4391 d'indigo, 106, 714 de ſucre brut, & 133, 448 de ſucre terré.

Pour Doſten, par le Navire *la Concorde*, de Rotterdam, Cap. Jans Sandeberg, de 60 tonneaux, 70, 000 ℔ de ſucre brut, & 50, 000 de ſucre terré.

Pour Rotterdam, par le Navire *le jeune Bromerga*, de 90 tonneaux Cap. Kune Ypkes, 183, 300 ℔ de ſucre brut, 31, 600 ℔ de ſucre terré.

Pour Bruges, par le Navire le Neptune, de 140 tonneaux, Cap. Jan-Jans Koſterr, 52 tonneaux de vin Nantois, 36 de vin d'Amont, 18, 510 ℔ de ſirop, 20,802 de caffé, 31, 420 de ſucre bruit, 51,740 de ſucre terré, & 730 d'indigo.

Pour Marſeille, par le Vaiſſeau *la Demoiſelle Judith*, de 160 tonneaux, Cap.

Boer Jans de Boer ; 150 tonneaux de froment.

Pour Marſeille , par le Navire *la Conſtance* , de 160 tonneaux , Cap. Henry Heſſelars , 150 tonneaux de froment.

Pour Hambourg , par le Navire *le ſacrifice d'Abraham* de 70 tonneaux , Cap. Jacob. Lende , 42 , 500 ℔ de ſirop , 133 , 053 de ſucre terré , & 9104 de caffé.

Pour Amſterdam , par le Navire *le jeune Michel* , de 180 tonneaux , Cap. Harmans Lourens Raam , 624 peaux de mouton , 100 douzaines de peaux de veau corroyées , 311 , 480 ℔ de ſucre terré , & 15 , 568 de caffé.

Pour Hambourg , par le Navire *la Demoiſelle Eliſabeth* , de 130 tonneaux , Cap. Jacob Hendk Jongman , 50 barriques de vin Nantois , 46 , 800 ℔ de ſucre terré , 4000 de pruneaux , 13 , 000 de miel , 10 , 000 de ſirop & 15 , 985 de caffé.

Pour Bruges , par le Navire *le jeune le Maire* , Cap. Johannes Jean Baker , 120 tonneaux de vin Nantois, 4 de vin de Saumur , 1223 veltes d'eau-de-vie , & 960 boiſſeaux de chataignes.

Pour Bilbao , par le Navire *la Notre-Dame du Roſaire* de Bilbao , de 120 tonneaux , Cap. Jean Anſiola , 31 , 500 ℔ de toile , 320 aunes d'étamines , 110 aunes de drap d'Elbœuf , 60 douzaines de fayance , 120 ℔ de fil , 2800 de chandelle , 10 , 900 de farine , 22 , 400 de ſucre terré , 500 de drap de Sedan , & 14 barrils de vinaigre , & 62 tonneaux de froment deſtiné pour Bayonne.

Pour Marſeille , par le Navire *la Fortune de Zzee* , de 200 tonneaux , Cap. Joſeph Smith , 190 tonneaux de froment.

Pour Bruges , par le Navire *les trois Sœurs de Zzée* , de 120 tonneaux , Cap. Jean Wenito , 50 tonneaux de vin Nantois , 143 veltes d'eau-de-vie , 3365 ℔ de caffé , 2000 de ſucre terré , 6480 de miel , 30 de prunes.

Pour le même Port , par le Navire *les deux Freres de Zzée* , de 110 tonneaux , Cap. Baarens Akerdas , 120 tonneaux de vin Nantois , 23 de vin Saumur , 309 boiſſeaux de chataignes , 353 ℔ de prunes , 488 veltes ½ d'eau-de-vie , 1112 ℔ de ſirop , 1249 ℔ de caffé , & 167 d'indigo.

Pour Gottembourg , par le Navire *la Conſtance Nancy* , de Corck , de 25 tonneaux , Cap. Jean Leary, 2854 veltes d'eau-de-vie.

Pour Bruges , par le Navire *Rincka & Boettis* , de 140 tonneaux , Cap. Gerrit-Hommes , 6240 ℔ de ſirop , 118 barriques de vin Nantois , 19 de vin d'Amont , 852 veltes d'eau-de-vie , 875 boiſſeaux de chataignes , 755 ℔ de beure , & 1380 ℔ de coton.

Pour Brême , par le Navire *le jeune Gouak* , de 130 tonneaux , Cap. Johan Jacob , 134 tonneaux de vin Nantois , 180 milliers de pierres à fuſils , 6296 ℔ de caffé , 13 barriques de vinaigre , 1577 ℔ d'indigo , & 10 , 200 de ſirop. Tous ces Vaiſſeaux ſont étrangers.

Navires ſortis du même Port pendant le mois de Décembre dernier , pour les Iſles & pour la côte de Guinée.

La Guadaloupe de 400 tonneaux , Cap. David , Armateurs , Kerangon & Durand , pour la Guadaloupe ; *le Gavilan* , de 200 tonneaux , Cap. Giraud , Armateur de Guer , pour le Port au Prince ; *la Félicité* , de 200 tonneaux , Cap. Connain , Armateur de Laire , pour les Cayes S. Louis ; *les deux Sœurs* , Cap. Pichon , Armateur Douault , pour Leoganne ; *la Julie* , de 450 tonneaux , Cap. la Barre Prouſt , Armateur Ballan fils , pour le Port au Prince ; *le Lowendal* , de 300 tonneaux , Cap. Raimbault , Armateur Fleury , pour le Cap François ; *la Reine de France* , de 300 tonneaux , Cap. Pellard , pour le Cap François ; la nouvelle Marguerite , de 350 tonneaux Cap. Brochard , Amateurs la veuve Gelin & fils , pour le Port au Prince ; *le Lindor* , Cap. Beutier , Armateur Broudou, pour la côte de Guinée.

DE NANTES, *le* 10 *Janvier* 1764.

Importation.

De Leogane , par le Navire *la Gentille* Capitaine Viau , 71 barriques 5 quarts d'indigo ; 155 barriques 45 quarts de ſucre terré ; 180 barriques de ſucre prut ; 38 quarts 72 ſacs de caffé ; 5 balles & 59 ballots de coton ; 3 quarts de carret ; 3 barriques & 3 quarts de vieux cuivre.

Prix des grains à Marſeille , le 4 Janvier 1764.

La charge contenant 4 Emines , peſant 243 livres , poids de marc.

Bleds du Pays , 30 à 34 ℔ ; tuzell de Narbonne , 30 à 31 ℔ ; tremezon du

dit lieu, 29 à 30 ℔; sinsettes d'Arles, 29 à 30 ℔; d° fin de Toulouse, 25 à 25 ℔ 5 ſ; mitadin dudit lieu, 24 ℔ 5 ſ; d° fin, ordinaire & commun de Castelnaudary, 27 à 25 ℔; d° blanc de Dauphinée & de Breſſe, 24 à 25 ℔; d° de Bourgogne & de Dombe, 23 ℔ 10 ſ à 24 ℔; les bleds du Levant, 32 à 34 ℔; avoine du Ponent, *la charge de 6 Eminces* 13, à 14 ℔; d° du Languedoc, 16 ℔;

DE ROUEN, *le 13 Janvier 1764.*

Prix Courant des Grains.

Le meilleur froment, 8 ℔ 10 ſ la mine, peſant 120 ℔; le petit froment, 8 ℔; le froment champart, 7 ℔ 10 ſ; le bon metail, 6 ℔; ſeigle, 4 ℔ 4 ſ; orge, 4 ℔ 5 ſ; la bonne avoine, 7 ℔ 5 ſ; la petite avoine 6 ℔ 10 ſ.

DE ROUEN, *le 14 Janvier 1764.*

Prix courant de quelques marchandiſes qui ont varié depuis le 7 Janvier.

Acier d'Allemagne, *la botte*, 42 à 45 ℔; Alun d'Angleterre, *le cent*, 40 ℔; d° de Rome, *le cent*, 55 ℔; amidon du Pays, *le cent*, 19 ℔; anis vert d'Alicante, *le cent*, 35 ℔; d° de Tours, *le cent*, 32 ℔ 10 ſ; antimoine d'allemagne, *le cent*, 30 ℔; vif argent, la ℔, 4 ℔ 15 ſ; aſſa fœtida, la ℔, 4 ℔ 15 ſ; azur de 4 feux, fin, *le cent*, 107 ℔ 10 ſ; d° gros, *le cent*, 100 ℔; d° de 3 feux, *le cnt*, 80 ℔; d° 2 feux, *le cent*, 55 ℔, d° pale, *le cent*, 52 ℔ 10 ſ; baleine d'une aune, coupe de Rouen, la ℔, 5 ℔ 10 ſ; d° ¼, la ℔, 4 ℔ 15 ſ; d° ½ aune la ℔, 4 ℔ 5 ſ; d° d'une aune, coupe d'Hollande, la ℔, 5 ℔; bois de Paliſſandre, *le cent*, 32 ℔ 10 ſ; d° violet, *le cent*, 45 ℔; d° roſe, *le cent* 50 ℔; d° breſillet, *le cent*, 15 à 18 ℔; d° de campêche, coupe d'Eſpagne, *le cent*, 24 ℔; d° de Breſil ou de Fernambouc, *le cent*, 68 ℔; d° de calliatour moulu, *le cent*, 55 ℔; d° de ſandal moulu d'Amiens, *le cent*, 32 ℔ 10 ſ; d° de Rouen, *le cent*, 32 ℔ 10 ſ; borax rafiné, la ℔ 4 ℔; cacao des Iſles, la ℔, 17 ſ; caffé de Saint Domingue, la ℔, 14 à 16 ſ; camphre rafiné, la ℔, 4 ℔; canelle fine, la ℔, 14 ℔; cendre gravelée, *le cent*, 27 ℔ 10 ſ; ceruze, *le cent*, 27 ℔ 10 ſ; charbon d'Angleterre, les 105 *barrils*, 600 ℔; cire blanche pure de Rouen, la ℔, 50 ſ; d° demi-pure, la ℔, 42 ſ; d° ordinaire, la ℔, 34 à 37 ſ; d° jaune de Hambourg, la ℔, 41 ſ; d° de la Mer Baltique, la ℔, 40 ſ; colle d'Angleterre, *le cent*, 65 à 70 ℔; d° de Flandre, *le cent*, 50 à 55 ℔; couperoſe blanche, *le cent*, 70 ℔; d° verte d'Angleterre, *le cent*, 8 ℔ 10 ſ à 9 ℔; coton de la Guadaloupe, *le cent*, 170 à 190 ℔; d° de S. Domingue, *le cent*, 190 à 205 ℔; d° d'Acre, *le cent*, 140 à 145 ℔; d° filé de Jeruſalem, la ℔ 38 ſ; cuivre rouge en planche, *le cent*, 165 ℔; d° en fonds, *le cent*, 155 ℔; d° de Tangoul, *le cent*, 110 ℔; curcuma ou terra merita, *le cent*, 37 ℔ 10 ſ à 40 ℔.

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Halle de Paris, le Mercredi 25 Janvier 1764.*

	℔	ſ	d		℔	ſ
Froment, *le ſeptier*, peſant 240 ℔ . .	13	10				
Pluſieurs ont vendu,	10			à	12	5
Seigle, ...	5	10		à	6	
Orge, ...	5	15		à	6	
Avoine	12	10		à	15	
Lentilles, ...	15			à	38	
Pois blancs, ...						
Haricots, ...	10			à	25	
Ronds	15			à	16	
Pois gris	9	10				
Pois verds, ...	12			à	32	
Feverolles	9	10		à	10	
Veſce	8			à	13	
Féves ſuiſſes	12			à	18	
Navette	31			à	34	
Chenevis	12	10				
Sarraſin	7	10				
Millet	20					
Senevé	38			à	48	
Lin, ...						
Luzerne, ...						
Farine blutée, *le borſſeau*, ...	21	1	9	à		27
Rémoulage	12	ſ		à		29

PRIX DES GRAINS *vendus en ſacs ſur le Port de la Grêve, du 23 au 25 Janvier.*

Froment, *le ſeptier*,	15	℔	15			
Pluſieurs ont vendu	13			à	14	10
Orge.	6	15	ſ			
Veſce	14			à	14	10
Avoine en ſacs. . .	15					
Avoine en *banne*,	13			à	13	10
Farine blutée , . .						

CHANGE DE LONDRES
avec différentes Places de l'Europe.
Du 13 Janvier 1764.

Amsterdam, 2 usances ½	36	11
D°. à vue	35	10
Rotterdam 2 usances	36	1
Hambourg 2 usances ½	34	8
Paris	30	¾
D°. 2 usances	30	½
Bordeaux, 2 usances	30	½
Cadix	38	½
Madrid	38	½
Bilbao	38	⅜
Livourne	49	⅜
Gênes	48	
Venise	51	
Lisbonne	5 à 5	¼ ½
Porto	5 à 4	½
Dublin	9	¼
Agio de la banque d'Holl.		

Prix des Matieres d'or & d'argent, & de la Cochenille, à Londres le même jour.

Or en espéces	3 ℔	18 ſ	3 d
D°. en barres	3	18	3
Piéces de huit, appellées Grandes Pillares		5	3
D°. petites		5	3
Grandes Mexicaines		5	3
D°. petites		5	3
Argent en barres		5	4 ½
Cochenille la ℔		à 13 ſ	9 d.

PRIX DES FONDS PUBLICS EN ANGLETERRE,
le même jour.

Actions de la Banque	113 ½ à ¾
De la Com. des Indes	156 ½ à 157
Actions de la Mer du Sud.	
Anc. Ann. de la M. du S.	
D°. Nouvelles	
D°. réduites à 3 p °/°	83 ⅜
D°. consolidées à 3 p. °/°	83 ⅛ à ¾
De la C. des I. à 3 p °/°	
D° de 1751, à 3 p °/°	
D°. de la B. 1756 à 3½ p. °/°	
D°. 1758 a 3 ½ p °/°	
D°. 1762 à 4 p °/°	93 ¾
Bill. de la C. des I. Prime.	2 à 3 ſ
De l'Ech. 1763.	
Escompte	20 ſ
De la Marine payable en Décembre.	
Escompte	
Annuités à longs term.	
Souscriptions 1763	91 ⅝ à
De la Marine à 4 p °/°	

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS
à Paris, le 21 Janvier 1764.

Changes.

Amsterdam	55 ⅛ à ¼	
Londres	31 1/16	
Hambourg	180 ¼	
Madrid	15 2	6
Cadix	15 2	
Livourne	96 ¼	
Lyon, Roys ¾		

Effets publics.

Actions des Fermes	1002 ℔
Colonies, 1759	
Amortiſſ.	
3e Loterie	719
Lot de 9e. tir.	
2 ſ p ℔	4 ¾ ½
Emprunt, 50 millions	18
Lot de 3e, 5e & 9e.	
Annuités	433
Coupons	87
Epoques	
Colonies, 1759	14 p °/°

Compagnie des Indes.

Actions	870
Emprunt	448
Promeſſes.	12 °/°

Quatrieme Loterie des Epoques.

4, 5, 7,	16 ½
8 à 12	16

Contrats.

Bretagne	
Cuirs à 3 pour °/°	
4 p °/°	
Ville. à 3 p °/°	49 Janv.

Cette Gazette paroît réguliérement deux fois par ſemaine; on y inſere, gratis, *les Avis relatifs au Commerce. L'Abonnement eſt de 24 ℔ pour une année. Il faut s'adreſſer au ſieur* DUFRESNE, *Directeur du Bureau Général, rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & les ports de lettres.*

A Paris, de l'Imp. de VALLEYRE *pere, rue S. Severin.*

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNE'E 1764. Du Samedi 21 Janvier.

De Charles Tovvn *dans la Caroline Méridionale, le 5 Novembre 1763.*

Suivant pluſieurs Relations que nous avons reçues depuis peu, il paroît qu'on a éprouvé, entre le 25 & le 26e dégré de latitude, un ouragan des plus terribles, qui a duré 4 jours. Des débris de vaiſſeaux ont été trouvés en pleine mer, & pluſieurs Bâtimens démâtés, ſont entrés dans différens Ports des Indes occidentales.

Du riz nouveau fut apporté la ſemaine derniere, & fut vendu 50 ſchellins le quintal, & le meilleur indigo fut vendu 30 ſchelings la tonne, prix ſi décourageant pour ceux qui ſe propoſoient d'acheter, qu'il eſt à craindre que l'achat de ces deux articles, & ſurtout celui du premier, ne ſoit onéreux à ceux qui s'en chargent.

De Londres, *le 31 Décembre 1763.*

Suite du Mémoire ſur la conſervation des grains.

» Qand mon froment eſt battu & » criblé, on le renferme dans des ſacs, » on le porte au grenier, on ouvre tou- » tes les trapes que j'ai dit qu'on avoit » pratiquées dans les planchers de chaque » étage, il n'y en a que deux qu'on laiſſe » fermées; ſçavoir, celle de l'étage infé- » rieur, & celle du ſecond étage en comp- » tant de bas en haut.

» On monte par le moyen du treuil les » ſacs dans le comble, on les vuide en » faiſant tomber le grain du ſac dans l'é- » tage ou caſe ſupérieur par des trous » pratiqués à cette intention, d'où il coule » par les trapes de chaque plancher juſqu'à » l'avant derniére caſe ou étage, où il eſt » obligé de reſter, la trape de cet étage » étant fermée.

» Quand cette caſe ou étage eſt rem- » plie juſqu'à la hauteur d'environ deux » pieds, ce qu'on peut voir par les treil- » lis, on gliſſe la trape qui ferme la » troiſiéme caſe, ou le troiſiéme étage. On » continue à monter les ſacs juſqu'a ce » que toutes les caſes ou tous les étages » ſoient remplies dans la même propor- » tion, à l'exception de l'étage inférieur, » ayant ſoin de fermer les ouvertures » en tems convenable; quand le grain » eſt ainſi arrangé, on le laiſſe une ſe- » maine ou quelquefois un peu plus, ſi la » récolte a été faite dans un tems ſec.

» Le premier remuement qu'on donne » à ce grain, ainſi placé dans le grenier, » n'eſt pas bien embaraſſant; quand il a » reſté une ſemaine dans le grenier, un » journalier, après avoir bien balayé & » nétoyé l'étage ou caſe inférieure, qui » étoit reſté vuide, ouvre la trape prati- » quée au plancher du ſecond étage, le » grain tombe de ce ſecond étage dans » l'étage ou caſe inférieure, dont on a » eu ſoin d'ouvrir les fenêtres, le grain » en paſſant ainſi au travers de cette caſe, » eſt rafraîchi par le courant d'air qui » la traverſe.

» Quand la ſeconde caſe eſt vuide, on » ferme la trape du plancher de cet éta- » ge; l'Ouvrier entrant par la porte pra- » tiquée à un des côtés de cet étage, le » balaye & enleve toutes les immondices » qui ſont reſtées du tas de grain qui y » étoit. Enſuite, ouvrant la trape de la » troiſiéme caſe ou du troiſiéme étage, » le bled renfermé dans cet étage coule

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

» par la trape, & tombe dans le ſecond » étage, de même qu'on a vu celui qui » étoit renfermé dans le ſecond étage, » tomber dans l'étage inférieur.

» Il eſt bon de ſe rappeller que ces » planchers ont une pente, des parois in- » térieurs vers le milieu, qui facilitent cet » écoulement du grain d'une caſe dans » l'autre.

» On fait ainſi paſſer le bled d'étage en » étage juſqu'à ce que l'étage ſupérieur » ſoit vuide.

» On laiſſe le grain dans cet état pen- » dant une autre ſemaine, & il n'y a plus » que deux Ouvriers d'employés pendant » ce peu de tems : un de ces Ouvriers » monte au comble du grenier pour faire » marcher le treuil, & l'autre ſe place » en bas ſous le plancher de la dernière » caſe, ou du dernier étage. Il arrête ſous » la trape de ce plancher un crible ſur le- » quel le grain tombe, & alors, au moyen » d'un conducteur ou canal établi au pied » du crible, il conduit ſon grain juſqu'à » l'ouverture du ſac qui y eſt attaché, » le fond du ſac reſtant ſur une civiére à » bras à l'uſage des Meuniers. Quand tout » eſt prêt, il ouvre la trape & le grain » tombe ſur le crible.

» Quand le ſac eſt plein, on ferme la » trape pour un moment, afin de pren- » dre le tems de mettre ſous la goutiére » un autre ſac ſur une civiére, l'Ouvrier » alors conduit ſon premier ſac au côté » extérieur du grenier, & l'attachant à » la corde du treuil, fait ſigne au premier » Ouvrier de l'enlever ; pendant cette opé- » ration, le ſecond ſac s'emplit. On le » porte au treuil & on l'enleve comme » on a fait le premier, & on continue » ainſi juſqu'à ce que l'étage inférieur ſoit » vuide.

» S'il eſt néceſſaire de paſſer à la » fois tout le grain au crible, on établit » un petit crible ſous la trape de la ſe- » conde caſe ou du ſecond étage ; ce cri- » ble eſt garni par derrière d'une boëte, » dans laquelle tombe toutes les ordures » & immondices qu'il faut ſéparer du » grain ; les mauvaiſes graines qui ſe » trouvent mêlées avec le bon grain paſ- » ſent au travers du treillis du crible, & » portant ſucceſſivement le crible à cha- » que étage, tous les étages ſe trouvent » vuidés.

» Par cette méthode, on ne remue le » grain que deux fois dans le premier » mois, & après les ſix premiers mois, » on ne le remue qu'une fois par mois, » à moins que l'Automne ne fut chaud & » humide.

» J'ai obſervé cette méthode pendant » pluſieurs années, & elle a répondu par- » faitement à ce que j'en attendois. Mon » froment étoit encore bien en état de » germer, & je n'ai pas apperçu qu'il eut » la moindre diſpoſition à s'échauffer.

» J'ai eu depuis peu occaſion d'exami- » ner la méthode qu'employe M. Duha- » mel pour conſerver ſon grain, en le » renfermant dans des caiſſes, auxquelles » il a ménagé un faux fond & adapté un » ventilateur.

» J'avoue que cette méthode peut être » utile dans quelques cas, mais je ne » penſe néanmoins pas qu'on puiſſe con- » ſerver facilement du grain ſans remuer » fréquemment toute la maſſe, ce qui ne » ſe peut pas dans la méthode de M. Du- » hamel, quand même on pourroit diſ- » tribuer également & dans une exacte » proportion, un courant d'air dans toute » la maſſe renfermée dans ſa caiſſe. Je » penſe encore que cette méthode ſeroit in- » ſuffiſante pour conſerver le grain, & ſi » M. Duhamel en a conſervé pendant quel- » ques années, je crois que l'on eſt moins » redevable de ce bon effet à l'action des » ventilateurs qu'au déſſechement que M. » Duhamel a donné dans l'étuve à ſon » grain avant de le renfermer dans ſes » caiſſes.

» Je déſirerois qu'on fit l'expérience ſui- » vante de la méthode de ce Sçavant. Je » remplirois une caiſſe de grain ſec, & qui » n'eut point été paſſé à l'étuve, une ſe- » conde caiſſe ſeroit remplie de grain » étuvé, & une troiſiéme auſſi de grain » étuvé. Ma première & ma ſeconde caiſ- » ſe ſeroient éventées de tems en tems en » obſervant de laiſſer un intervalle de » tems convenable. A l'égard de la troi- » ſiéme caiſſe on n'éventeroit point le » grain qui y ſeroit renfermé, & on la » tiendroit dans un lieu bien ſec. Je ſuis » perſuadé qu'en viſitant au bout de ſix » mois, ou même plus longtems après les » caiſſes, on ne trouveroit pas une auſſi » grande différence qu'on s'imagineroit » entre les caiſſes qui auroient été éven-

» tées, & celles qui ne l'auroient pas été.
» On évite par ma méthode les frais qu'il
» faut faire auſſi bien que les dangers
» qu'on court à étuver ſes grains ; d'ail-
» leurs, cette opération n'eſt jamais né-
» ceſſaire, à moins que la moiſſon n'ait
» été faite dans un tems chaud & humi-
» de, & alors la touraille dont ſe ſer-
» vent les braſſeurs pour ſécher leur drê-
» che, ſuffit.

J'oubliois de faire obſerver, qu'au
» moyen des fréquens remuemens qu'on
» fait par ma méthode, le grain devenant
» ſec & caſſant, on peut le mettre à trois
» pieds d'épaiſſeur ſur les planchers de cha-
» que étage ſans craindre qu'il s'échauffe,
» qu'il fermente, ni que les inſectes le
» dévorent.

DE PETHIVIERS *en Gatinois, le 7 Janvier* 1764.

Le prix des grains n'a point varié depuis le Samedi 31 Décembre dernier.

Le Saffran de l'année derniere, vaut 30 ", & le nouveau 40 ", la ℔ ; mais il y en a ſi peu de celui-ci, que les Hollandois n'ont point donné de commiſſion pour en enlever.

DU HAVRE, *le 9 Janvier* 1764.

La vente du quart d'intérêt au Corps, Quille, Agrets, Apparaux, circonſtances & dépendances du Navire *l'Eliſabeth*, annoncée dans le N°. 4, pag. 30, pour le 23 Janvier, eſt remiſe au 20 Mars prochain. On pourra s'adreſſer à MM. de la Haye & le Bouis, Armateurs & Négocians au Havre.

DE L'ORIENT, *le* 11 *Janvier* 1764.

Les Vaiſſeaux de la Compagnie des Indes, *le Maſſiac*, *le Condé*, & *le Comte d'Artois*, venant des Iſles de France & de Bourbon, ſont heureuſement arrivés dans ce Port. On n'a point encore l'état de leur cargaiſon.

DE PARIS, *le* 15 *Janvier* 1764.

Lettre à l'Auteur de la Gazette du Commerce.

J'ai lû, Monſieur, vos Gazettes depuis qu'elles ont paru juſqu'à préſent. J'ai obſervé avec beaucoup de ſatisfaction les efforts que vous avez faits pour nous réveiller de l'eſpéce d'aſſoupiſſement, dans lequel nous nous plaiſons par rapport aux objets économiques. Vous avez déjà produit un effet d'un prix ineſtimable. Je veux parler de l'Aſſociation patriotique que vous avez fait naître pour l'encouragement de l'Agriculture, des Manufactures & du Commerce.

J'ai fait auſſi la plus grande attention aux diverſes réflexions, & aux différentes Piéces que vous avez inſérées dans vos Gazettes, ſur la libre circulation des grains dans l'intérieur du Royaume, & ſur les avantages qui reſulteroient, pour la Nation, de la liberté de leur exportation à l'Etranger. J'ai lû ſur cette matière, les Ouvrages auxquels vous avez renvoyé, ou que vous avez annoncé. Je ſuis reſté entimement convaincu d'un côté, que la libre circulation des grains dans l'intérieur du Royaume eſt de droit naturel, & qu'il eſt étonnant qu'on n'ait pas ſenti plutôt cette vérité ; de l'autre, que la liberté de l'exportation des grains à l'Etranger eſt abſolument néceſſaire ſi on veut. 1°. Que la France produiſe la plus grande quantité poſſible de grains. 2°. Que la Nation s'enrichiſſe par ſes propres productions. 3°. Que ſa population d'hommes & de beſtiaux augmente. 4°. Enfin qu'elle devienne ce qu'elle doit être naturellement, c'eſt-à-dire la plus forte & la plus riche Nation de l'Europe. Je vais tâcher, Monſieur, de porter ces quatre points au plus grand dégré d'évidence qu'il me ſera poſſible. Je n'ai beſoin pour cela que de raſſembler ſur ces quatre Chefs, les idées qui ſont éparſes dans vos Gazettes & dans les bons Ouvrages qui ont traité cette matière, auxquelles je joindrai mes propres réflexions.

Poſons d'abord quelques principes, nous en tirerons enſuite les conſéquences qui en découleront néceſſairement.

Je crois que tout le monde conviendra. 1°. Que l'Agriculture eſt la premiere, la plus indiſpenſable & la plus naturelle de toutes les Manufactures. 2°. Qu'une Manufacture ne fait des progrès qu'autant que d'un côté elle a un nombre ſuffiſant d'Ouvriers pour l'exploiter, & que de l'autre elle trouve une conſommation avantageuſe & facile de ſes matières 3°. Qu'une Manufacture qui ſera bornée à un certain nombre déterminé de conſommateurs, ne manufacturera que proportion-

nellement à ſa conſommation, & que s'il arrive un tems où elle ſoit obligée de faire conſommer à un prix inférieur à ſes frais, elle diminuera néceſſairement ſes travaux. 4°. Qu'une Manufacture augmente la maſſe de ſes Ouvrages, lorſque ſes conſommateurs ſe multiplient, & qu'elle cherchera à augmenter cette maſſe a l'indéfini, ſi elle n'apperçoit plus de bornes à ſa conſommation. 5°. Que tout Gouvernement ſage doit favoriſer, protéger & encourager les Manufactures, qui emploient le plus d'hommes, qui fourniſſent le plus de matières néceſſaires à tous les peuples, & qui par conſéquent peuvent produire dans une Nation le bénéfice le plus indépendant des établiſſemens & des évenemens humains. 6°. Qu'une Manufacture liée à la nature du climat & du ſol d'un pays, eſt celle qui lui convient le mieux, & dont la négligence lui enleve une partie plus ou moins grande de ſes avantages naturels. Tirons maintenant les conſéquences.

1°. Les hommes ne peuvent donc ſubſiſter ſans Agriculture, leur nombre, dans une certaine étendue de terrein donnée, ſera donc proportionné à la quantité de matières propres à les faire ſubſiſter; donc plus il y aura de productions de la terre dans un canton déterminé, plus il y aura d'hommes; & plus il aura d'hommes ou de conſommateurs, plus il y aura de productions, & celles-ci ſe multiplieront juſqu'au point de leur plus grande quantité poſſible, ſi les conſommateurs augmentent dans la même proportion.

2°. Un pays où la population diminue ſenſiblement doit donc voir tomber ſon Agriculture; & ſi ſon Agriculture produit encore plus qu'il ne peut conſommer, ſa population doit encore diminuer, & ſon Agriculture aller toujours en décadence; mais ſi on trouve le ſecrèt de proportionner ſa conſommation à ſes productions, de maniére que ceux qui cultivent ayent intérêt de cultiver davantage, la population augmentera néceſſairement, & celle-ci ne ſçauroit augmenter que la premiere ne s'étende: donc il eſt néceſſaire de procurer à l'Agriculture la plus grande conſommation poſſible, ſi on veut qu'elle s'accroiſſe, & avec elle la population; donc ſi on attend trop longtems à prendre ce parti, il ne ſera peut-être plus poſſible d'en faire uſage, parce que les reſſors ayant une fois perdu toute leur élaſticité, ils ne peuvent plus produire de mouvement & d'action.

3°. Si l'Agriculture voit, non-ſeulement qu'elle ne peut fournir qu'à une certaine quantité déterminée de conſommateurs, mais qu'elle éprouve encore des pertes, elle diminuera donc l'étendue de ſes travaux; l'étendue de ſes travaux ne peut ſe reſſerrer que la maſſe des vrais biens, des biens réels ne décroiſſe. Or, c'eſt un fait que l'Agriculture eſt forcée parmi nous de donner ſes matières à perte, donc elle doit toujours décheoir ſi on ne la met en état de vendre avec profit; donc ſi l'exportation à l'Etranger eſt le ſeul moyen de lui procurer cet avantage, il eſt néceſſaire de l'employer; or nous ne ſommes pas en état de conſommer chez nous d'une maniére ſuffiſante aux beſoins de l'Agriculture, donc il faut adopter l'exportation à l'Etranger. Je dis plus, quand notre conſommation ſeroit actuellement au pair avec l'Agriculture, il faudroit encore exporter des grains, ſi c'étoit un moyen infaillible d'étendre notre culture, or il eſt évident qu'elle s'étendroit de plus en plus, puiſque les hommes ſe portent naturellement & néceſſairement vers les travaux qui leur promettent un bénéfice certain.

4°. L'exportation libre & abſolu des grains à l'Etranger ne laiſſe plus appercevoir de bornes à l'Agriculture dans la conſommation de ſes matières, donc elle n'en mettra point dans ſes travaux, ſi elle n'en met point dans ſes travaux, donc les bras agriculteurs, les Ouvriers, les animaux utiles de toutes eſpéces, ſe multiplieront, donc l'opulence, la force, l'embonpoint & les reſſources en tout genre, ſeront une ſuite infaillible de la libre exportation.

5°. L'Agriculture eſt de toutes les entrepriſes humaines, celle qui emploie le plus d'hommes occupés à faire naître les matières les plus néceſſaires à tous les peuples, puiſque ſon atelier eſt la ſurface même du globe, donc c'eſt celle qui doit être la plus favoriſée, protegée & encouragée, puiſque l'Etat le plus fort eſt celui

où il y a le plus d'hommes employés aux travaux néceſſaires, non-ſeulement à cet état, mais encore à tous les autres; donc la Nation la plus agricole, toutes choſes d'ailleurs égales, eſt la Nation la plus indépendante des autres, donc elle a une force & une richeſſe plus à elle-même, donc les autres Nations qui ſe trouvent dans un dégré d'infériorité à cet égard, deviennent infailliblement ſes tributaires, donc on doit chercher à donner à l'Agriculture la plus grande étendue poſſible, or elle ne peut l'avoir que par une libre exportation des grains, donc on doit adopter cette exportation.

6°. Le climat & le ſol de la France ſont de l'aveu de tout le monde, très-favorables à tout genre de Culture, l'Agriculture eſt donc naturellement liée au climat & au ſol de notre pays, c'eſt donc le genre de travail qui nous convient le mieux, c'eſt donc celui qui doit nous procurer le plus de biens réels & ſolides, c'eſt donc celui dont la négligence nous enléve le plus d'avantages naturels; or le travail eſt néceſſairement négligé lorſqu'il ne produit pas un bénéfice honnête à celui qui l'exerce; c'eſt un fait que nos Cultivateurs, non-ſeulement ne gagnent pas, mais perdent au contraire; ils ne perdent que parce qu'ils ont plus de matières que nous n'en pouvons conſommer, donc il faut que nous cherchions ailleurs des conſommateurs, donc il faut que nous exportions nos grains, ſi nous voulons jouir des avantages dont la nature nous a favoriſé. Si nous ne prenons pas les moyens d'en profiter, il eſt évident qu'ils ſeront plus que nuls pour nous, parce que, ſi nos voiſins tirent parti de ceux qu'ils peuvent avoir, ils ſeront dans toute leur force naturelle, augmentée encore de celle que nous n'aurons pas, & que nous aurions pû avoir.

Si ce que je viens d'avancer, Monſieur, eſt vrai, ſi mes principes & mes conſéquences ne font qu'un tout néceſſaire, il faut encore conclure que l'exportation libre & abſolue des grains, doit ramener parmi nous une grande partie des biens après leſquels nous ſoupirons, & que ſa privation ſera la cauſe de la décadence ultérieure de l'Agriculture & de la population. Je ne dois cependant pas diſſimuler, Monſieur, qu'en comparant l'Agriculture à une Manufacture quelconque, ma comparaiſon n'eſt pas tout-à-fait exacte.

Dans une Manufacture ſoumiſe toute entière à la volonté de l'homme, on eſt à peu près le maître de faire la quantité d'ouvrages que l'on veut, au lieu que dans l'Agriculture, on eſt le maître à la vérité d'enſémencer & de planter autant que l'on a de terrein, mais le reſte dépend de la nature & de la tempérie des ſaiſons. Ceux qui feront cette obſervation croiront avoir trouvé une grande difficulté. Elle me paroît bien légere & très-aiſée à reſoudre.

A-t-on obſervé, que dans l'eſpace d'un ſiécle par exemple la nature ſe ſoit refuſée, dans une grande étendue de terrein, deux, trois ou quatre années, à l'eſpérance du Cultivateur? A-t-on obſervé que les récoltes manquent à la fois dans toute l'Europe. Si on ne l'a pas obſervé, ſi on a aucontraire remarqué que ces ſortes d'évenemens ſont très-rares, doivent-ils entrer pour beaucoup dans les calculs que l'on peut faire ſur les avantages de l'exportation? Que diroit-on d'un homme qui, parce qu'il auroit entendu dire que des perſonnes ont été bleſſées ou tuées dans les rues, de la chute d'une thuile, ou même foudroyées par un coup de tonnerre, n'oſeroit plus ſortir de ſa maiſon, & ſe laiſſeroit mourir de faim, pour ne pas s'expoſer à être tué en allant chercher ſa nourriture.

De plus, pourquoi ne pas faire attention que la liberté entière & abſolue du Commerce des grains, fera naître une nouvelle claſſe de Commerçans parmi nous? Ces Commerçans conſtruiront des magazins & des greniers, ils n'en feront ſortir leurs grains pour l'Etranger que quand ils en eſpéreront un bénéfice certain. Ce bénéfice ne ſera aſſuré qu'autant que le grain ſera à un prix beaucoup plus bas parmi nous, que chez l'Etranger. Mais l'Etranger ſera fort attentif de ſon côté à ne pas laiſſer décheoir ſon Agriculture, à ne pas s'expoſer a avoir recours à notre abondance. Notre nouvelle concurrence dans les marchés de l'Europe, produira donc une nouvelle émulation parmi les peuples agricoles. Nous ne cauſerons donc d'autre effet que de faire diminuer le prix du grain dans l'Europe, d'en augmenter

un peu le prix chez nous, & d'en faire accroître la maſſe en France & ailleurs. D'ailleurs les Commerçans de cette denrée, rameneront bientôt l'abondance parmi nous, ſi nous venons à en manquer, parce qu'une concurrence illimitée produit néceſſairement cet effet dans tout genre de commerce. Compte-t-on pour rien l'anéantiſſement du monopole, plus cruel encore que l'intempérie des ſaiſons, abſolument impraticable dans un Commerce libre?

Mais, dira-t-on encore, votre exportation fera augmenter le prix du grain, & alors comment pourront ſubſiſter les pauvres qui ont tant de peine à vivre au prix où le pain eſt maintenant. Je répons a cette objection populaire, faite quelquesfois par des perſonnes qui ne ſe croyent pas de la claſſe du peuple, je repons, dis-je, que le pauvre ſubſiſtera plus facilement, parce que, lorſque la Nation ſera plus riche, elle payera mieux, & fera travailler davantage ſes ouvriers. Il faut être né avec une vûe bien courte pour ne pas voir qu'une augmentation dans le prix des grains, cauſée par la vente qu'on en fait à l'Etranger, & non par leur diſette, eſt une accroiſſement de richeſſes dans une Nation, & qu'une Nation plus riche de ſon propre fonds, ne peut pas avoir plus de peine à nourrir ſes habitans, que lorſqu'elle étoit plus pauvre.

J'ignore, Monſieur, ce que les adverſaires de la libre exportation des grains peuvent oppoſer à toutes ces reflexions qui, ſi je ne me fais pas illuſion, me paroiſſent ſans replique. On dit qu'il y en a parmi eux qui alléguent leur expérience. Mais je demande ce que c'eſt que cette expérience? Ont-ils vécu dans un tems où la libre exportation étoit admiſe? Je ne crois pas qu'il y en ait beaucoup parmi eux qui ayent cent vingt ou cent trente ans; car il faudroit avoir actuellement cet âge pour avoir été en état de comparer les effets de la libre exportation avec ceux du tems de ſa défenſe qui remonte au moins à l'année 1661. Ils ne peuvent donc avoir vû que ce que nous voyons actuellement; or, ce que nous voyons ne donne aucune expérience ſur la libre exportation des grains.

Si nous en croyons l'Hiſtoire de l'adminiſtration du grand Sully, qui ne manquoit pas non plus d'expérience, l'exportation du grain à l'Etranger fut un des principaux moyens qui le mirent en état d'acquiter les dettes de l'Etat, & de laiſſer encore des ſommes conſidérables dans le Tréſor du Roi. S'il paroiſſoit de notre tems ce grand Sully, » François, nous » diroit-il, quel eſt votre aveuglement! » Vous n'oſez vous livrer à un Commerce, » dont la nature elle-même vous fait une » loi. Vous craignez la diſette, & vous » forcez vos Cultivateurs à abandonner » leurs travaux. Vous les mettez dans » l'impoſſibilité d'ouvrir les ſillons fertiles de votre ſol. Vous anéantiſſez, par » votre puſillanimité & par vos petits préjugés, la multiplication des biens de » la nature.

Cependant, Monſieur, il eſt poſſible que je me trompe. Je ſuis homme, & par conſéquent ſujet à l'erreur. Je ne me crois pas plus infaillible, que je ne le crois les adverſaires de la libre exportation des grains. Ils ſont ſans doute attachés à leur ſentiment, par des raiſons qu'ils croyent ſolides. Serois-je téméraire, en les ſupliant au nom de la Nation de rendre publics les motifs de leur façon de penſer ſur une queſtion auſſi importante? Le plus grand nombre des perſonnes qui ont étudié cette matière, penſe comme moi. Parmi ces perſonnes, il en eſt qui occupent des Places diſtinguées dans la Nation. Elles méritent d'être détrompées ſi elles ſont dans l'erreur. Un véritable Citoyen doit s'en faire un devoir. Pour moi, Monſieur, je m'en ferai joujours un de chercher la vérité, & de la ſuivre par tout où je croirai la trouver. Je ſuis, &c.

Nous deſirons que cette Lettre produiſe l'effet que l'Auteur paroît en eſpérer, ou de réunir tous les eſprits en faveur de la libre exportation des grains, ou de déterminer les Citoyens, qui auroient des raiſons péremptoires à y oppoſer, à les rendre publiques, afin de faire revenir leurs Concitoyens de l'erreur dans laquelle ils pourroient être. Cette matière eſt de la plus grande conſéquence pour la Nation, puiſqu'une fauſſe démarche ſur cet objet pourroit devenir la ſource de maux, peut-être irréparables. Il eſt donc certain que tout

bon Citoyen ne refuſera pas à ſes Compatriotes les lumières qu'il peut avoir ſur cette queſtion intéreſſante.

Réſumé des principaux articles d'exportation & d'importation enrégiſtrés à la Douane de Londres, du 31 Décembre au 3 Janvier.

Exporté 4450 quarters de froment, 500 d° de farine, 200 d° de ſeigle, 50 d° de feves pour l'Eſpagne & le Portugal, 900 quintaux de ſucre rafiné pour Hambourg.

Importé, 6350 quintaux de ſucre, 23, 448 gallons de Rum, 12, 740 ℔ de piment des Indes Occidentales, 5934 gallons d'eau-de vie de Dunkerque, 5796 ℔ de potaſſe de la Nouvelle Angleterre.

DU HAVRE, *le 12 Janvier 1764.*

Importation.

De Leogane, par le Senau l'Union, Capitaine André, 90 barriques, 5 quarts de ſucre terré, 145 barriques, 1 tierçon, 12 quarts de ſucre brut; 1 boucaud, 1 barrique, 3 quarts, 8 barrils d'indigo, 50 balles, 191 ballotins de coton, 5 futailles, 48 quarts, 18 ſacs de caffé, 3 quarts, 1 ancre de carret, 1 grenier de bois de gayac.

Exportation.

Pour Amſterdam, par la Galiote Hollandoiſe la Petronelle & Barbara, Cap. Sikkehilles, ſucre, de caffé & d'indigo.

DE NISMES, *le 6 Janvier 1764.*

Prix courant des Peaux en chamois employées à faire des bas, des culottes & des gants, au comptant.

Peaux capons, premiere qualité, 17 ℔ 10 ſ a 18 ℔; ſeconde qualité, 11 ℔ 10 ſ à 12 ℔; troiſieme qualité, 10 ℔ 10 ſ la douzaine; peaux blanches pour doublures, baſſe qualité, 5 ℔ 15 ſ à 6 ℔; d° d'une qualité ſupérieure 7 à 9 ℔ 10 ſ la douzaine; culottes de peaux de mouton ſans doublure, premiere qualité, 63 à 64 ℔, ſeconde qualité, 59 à 60 ℔ la douzaine; bas de peaux pour homme à coins brodés, 33 ℔, d° de non-brodés, 29 à 30 ℔ la douzaine; gants de caſtor en toute couleur, 10 ℔ 10 ſ, d° pour femmes, 11 ℔ la douzaine; bas de caſtor pour femme, 26 ℔ 10 ſ la douzaine; chauſſettes, 26 ℔ la douzaine; culottes doublées & collées de caſtor, 62 ℔ la douzaine; d° ſans doublure 66 ℔ la douzaine.

Les vins pour l'eau-de-vie ſont augmentés & valent à préſent 66 à 72 ℔ le muid. Les huiles pour les fabriques de ſavon valent 23 à 23 ℔ 10 ſ le cent, prix de table.

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Halle de Paris, le Mercredi Janvier* 18 1764.

	℔	ſ	d		℔	ſ
Froment, *le ſeptier*, peſant 240 ℔ . .	14					
Pluſieurs ont vendu,	10			à	12	15
Seigle, ...	5	10		à	6	
Orge, ...	5	15		à	6	
Avoine	13			à	15	
Lentilles, ...	13			à	36	
Pois blancs, ...	13					
Haricots, ...	1			à	26	
Ronds						
Pois gris	10					
Pois verds, ...	12					
Feverolles	9	10		à	10	
Veſce	9			à	14	
Féves ſuiſſes . . .	14			à	18	
Navette	32					
Chenevis	12	10		à	13	
Sarraſin	7					
Millet	20					
Senevé	34			à	39	
Lin, ...						
Luzerne, ...						
Farine blutée, *le boiſſeau*, ...	22	1	3	à		67
Rémoulage	11	ſ	9	à		29

PRIX DES GRAINS *vendus en ſacs ſur le Port de la Grêve, du* 16 *au* 18 *Janvier.*

Froment, *le ſeptier*,	14 ℔				
Pluſieurs ont vendu	13	2	à	13	10
Orge.	7				
Veſce	14	10	à	15	
Avoine en ſacs. . .	15				
Avoine en *banne*,	13		à	13	10
Farine blutée , . .					

CHANGE DE LONDRES
avec différentes Places de l'Europe.
Du 6 Janvier 1764.

Amſterdam, 2 uſances ½	35	10
D°. à vue	35	7
Rotterdam 2 uſances	35	10
Hambourg 2 uſances ½	34	6 2
Paris	30	¼ ½ ½ ⅝ ⅝ ¼ ½
D°. 2 uſances	30	
Bordeaux, 2 uſances	30	
Cadix	38	
Madrid	38	
Bilbao	38	¼
Livourne	49	¼
Gênes	48	¾
Veniſe	51	
Lisbonne	5 à 5 ¼	
Porto	5 à 4 ⅝ à ¼	
Dublin	9	
Agio de la banque d'Holl.	3 p °/°	

Prix des Matieres d'or & d'argent, & de la Cochenille, à Londres le même jour.

Or en eſpéces	3 ℔ 18 ſ 3 d
D°. en barres	3 18 3
Piéces de huit, appellées Grandes Pillares	5 3
D°. petites	5 3
Grandes Mexicaines	5 3
D°. petites	5 3
Argent en barres	5 3
Cochenille la ℔	à 13 ſ 9 d.

PRIX DES FONDS PUBLICS EN ANGLETERRE,
le même jour.

Actions de la Banque	113 ½
Anc. Ann. de la M. du S.	83 ½ à ⅝
Actions de la Mer du Sud.	fermé.
D°. Nouvelles	
D°. réduites à 3 p °/°	83 ⅝ à ¾ ½
De la C. des I. à 3 p °/°	81 ⅝
D° de 1751, à 3 p °/°	fermé.
Bill de la C. des I. Prime	1 ſ
De l'Ech. Eſcompte	17 ſ
Annuités à longs term.	fermé.
D° à 4 p °/°	Fermé.
De la Marine à 4 p °/°	90 ¾ à ½
Souſcriptions 1763	
D°. 1751 a 3 p °/°	
D°. de la B. 1756 à 3½ p. °/°	fermé.
D°. 1762 à 4 p °/°	fermé.
De la Com. des Indes	fermé.
D°. conſolidées à 3 p. °/°	fermé.
Souſcriptions 1763	92 ⅝ à ¼.

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS
à Paris, le 18 Janvier 1764.

Changes.

Amſterdam	55 ⅛ ⅜ 1/16
Londres	31 ½
Hambourg	180
Madrid	15 3
Cadix	15 2
Livourne	96
Lyon, Roys ⅞ à ¾	

Effets publics.

Actions des Fermes	1000 ℔
Colonies, 1759	
Amortiſſ.	5 p °/°
3e Loterie	718
Lot de 9e. tir. 2 ſ p ℔	5 p °/°
Emprunt, 50 millions	18
Lot de 3e, 5e & 9e. Annuités	433
Coupons	87
Epoques, 6e	12 p °/°

Compagnie des Indes.

Actions	870
Emprunt	450
Promeſſes	12

Quatrieme Loterie des Epoques.

4 5
7 à 12.

Contrats.

Bretagne	
Cuirs à 3 pour °/°	51
4 p °/°	68 Janv.
Ville	

Cette Gazette paroît réguliérement deux fois par ſemaine; on y inſere, gratis, *les Avis relatifs au Commerce. L'Abonnement eſt de 24 ℔ pour une année. Il faut s'adreſſer au ſieur* DUFRESNE, *Directeur du Bureau Général, rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & les ports de lettres.*

A Paris, de l'Imp. de VALLEYRE *pere, rue S. Severin.*

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNE'E 1764. Du Mardi 17 Janvier.

DE DUBLIN, *le 22 Décembre* 1763.

Méthode pour préſerver les Topinambours ou Pommes de terre d'être détruites par la gelée.

IL a déjà été découvert par quelques Naturaliſtes que les fruits, comme poires, pommes &c, pénétrés par la gelée, n'en recoivent aucun dommage, pourvû que le nitre ou les particules gelées en ſoient extraites, en mettant le fruit dans de l'eau froide quand le dégel approche, & en l'y laiſſant juſqua ce qu'il ſoit purgé par dégrés de toutes les parties nitreules que l'air, par ſon activité, feroit agir avec une ſi grande violence pendant le dégel, qu'il enleveroit la ſubſtance du fruit & le réduiroit à une chair molle ou liquide.

L'eau paroît dans ce cas très-propre à enlever peu à peu les parties nitreuſes, ſans offenſer la ſubſtance du fruit. Cette expérience peut s'étendre ſur les racines & particuliérement ſur les topinambours; comme nous ſommes ménacés cet hyver d'une forte gelée, la connoiſſance de cette expérience ſera un moyen de conſerver la nourriture, & par conſéquent la vie d'une infinité de gens dans ce Royaume, où la deſtruction de cette racine, cauſée par la gelée en 1740, occaſionna la plus grande famine connue de mémoire d'homme.

DE LONDRES, *le 28 Décembre* 1763.

Obſervations ſur le prix de la Société des Arts pour la Potaſſe.

Comme il paroît qu'on n'a pas eu tout le bon ſuccès qu'on attendoit des prix propoſés par la Société des Arts pour la fabrication de la potaſſe en Amérique, je crains que la principale cauſe de ce peu de ſuccès ne vienne de quelque défaut dans la méthode uſitée pour cette compoſition. Je penſe que dans le tems que la Société envoya quelqu'un pour faire le premier établiſſement de cette entrepriſe, la méthode qu'on employoit étoit très-imparfaite : car comme l'avantage que nous devons retirer de cette entrepriſe eſt d'avoir une matiere à meilleur marché & de la meilleure qualité poſſible; il s'enſuit que ſi par la méthode qu'on employe, la la dépenſe eſt double de ce que la marchandiſe peut ſe vendre; ſi cette marchandiſe eſt ſujette à payer des droits conſidérables à ſon arrivée dans le Royaume, s'il en coûte beaucoup de fret pour l'apporter, nous ne jouirons point du bénéfice que nous pouvions eſpérer, & les étrangers reſteront en poſſeſſion d'une branche de Commerce qu'il eſt bien plus avantageux pour nous de faire dans nos Colonies d'Amérique. Or je ſçais que le procédé qu'on a employé en Amérique, eſt le même qu'on ſuivoit alors & qu'on ſuit encore en Angleterre. J'ignore quel eſt le plan de la Société, mais par la lenteur des progrès de cette entrepriſe je ſuis porté à penſer que le procédé qu'on y ſuit eſt défectueux; mais quel qu'il ſoit, je ſuis très-convaincu d'après l'expérience qu'il y a un moyen d'obtenir cette ſubſtance à 800 p $\frac{o}{o}$ meilleur marché que par la méthode ordinaire, je pourrois même aller juſqu'à 1000 p $\frac{o}{o}$.

Mais comme la plûpart des entrepriſes de cette nature occaſionnent des frais con-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

ſidérables dans les commencemens de leur établiſſement, il y a apparence que ſi on n'a pas eu de plus grand ſuccès, c'eſt faute d'avoir offert une gratification ſuffiſante pour l'encourager. Cependant, j'aurai à faire obſerver ici que le prix propoſé par la Société n'ayant pas été ſuffiſant pour faire tourner cette entrepriſe au profit des colons qui ſont établis ſur les lieux, on ne peut pas non plus ſuppoſer que perſonne d'ici ſe laiſſe engager à s'y intéreſſer.

Jamais on n'a tant ſenti en Angleterre le manque de cette marchandiſe qu'à préſent, & comme on en ſent plus que jamais l'importance, je crois qu'il eſt à propos que les perſonnes intéreſſées dans cette entrepriſe redoublent d'efforts pour l'encourager à l'avenir; ſi elle réuſſit au point que la potaſſe devienne une production du Pays, nous pourrons eſpérer de faire perdre aux habitans de l'Amérique les projets qu'ils ont d'établir chez eux des Manufactures, projets dans leſquels ils font des progrès rapides au préjudice de la Métropole, & cela par le défaut de cette marchandiſe & de pluſieurs autres qui leur ſeroient bien plus avantageuſes que des Manufactures.

De Bordeaux, *le* 30 *Décembre* 1763.

Il y a ici ſix Navires en coutume pour les Iſles; ſçavoir, *la Conſtance*, du Cap, Cap. Douet; l'*Aimable Marguerite*, de Caen Cap. Simon Erevel; *le Cheval Marin*, de Bordeaux, Cap J. Dupuy, *les Six Freres*, de Bordeaux, Cap. Feuilherade; l'*Aimable Zabeth*, de Bordeaux, Cap. Frigiere & Barthès; *le Lion*, de Bordeaux, Cap. Lamaletie.

La liberté de la circulation des grains en France y introduira un Commerce que nous ne connoiſſons pour ainſi dire pas. Ce Commerce ne pourra ſe faire commodément qu'autant que les magaſins & les greniers à grain ſe multiplieront. Il eſt donc très-important qu'il s'en conſtruiſe de propres à conſerver les grains par des moyens faciles & peu coûteux. Nous rendrons donc ſervice au Public en lui mettant ſous les yeux les idées des hommes qui s'occupent d'un objet auſſi intéreſſant. Le célèbre M. Duhamel a conſacré une partie de ſon tems & de ſa fortune pour parvenir à des moyens ſûrs de conſerver les grains; ſes pratiques fondées ſur l'expérience, & dont il a donné le détail, ont mérité les éloges du Public. Le Mémoire ſuivant nous a paru mériter auſſi l'attention des Lecteurs.

De Londres, *le* 31 *Décembre* 1763.

Mémoire ſur la conſervation des grains.

» Il y a longtems que je penſe qu'il eſt » néceſſaire d'imaginer un moyen de pré- » ſerver les grains de tous les dommages » auxquels ils ſont expoſés dans les gre- » niers, mais pour que cette méthode ait » tout le bon effet qu'on en attend, elle » doit réunir les deux conditions d'être » d'une exécution facile & peu coûteuſe.

» On ſerre aujourd'hui le froment dans » de grandes galeries appellées greniers, » on eſt obligé de le remuer fréquemment » à la pêle & quelquefois de le couvrir, » mais ces opérations ne peuvent pas ſe » faire ſans de grands inconvéniens; on » eſt encore obligé de mettre le grain à » une très-petite épaiſſeur, autre- » ment il s'échaufferoit, & en le met- » tant ainſi à petite épaiſſeur, le grain » occupe tant d'eſpace, que pour conſerver » une proviſion de 500 quarters pendant » trois ans ſeulement, il faudroit faire » une dépenſe conſidérable pour l'emplace- » ment.

» Ce ſeroit non ſeulement rendre un » grand ſervice au Public, mais même » aux cultivateurs que de parvenir à con- » ſerver du grain pendant un certain nom- » bre d'années. C'eſt faute de pouvoir » ainſi le conſerver que nous voyons le prix » du grain de mouture éprouver des va- » riations auſſi ſubites & auſſi conſidéra- » bles; en effet, on a vu le froment qui » ne ſe vendoit que 5 * ſterlings le *load* » ou la charge qui équivaut à 5 quarters, » monter l'année ſuivante à 14 * 15 ſ » ſterlings & même plus haut.

» Si nous avions un moyen de conſer- » ver à peu de frais pendant pluſieurs an- » nées notre fromen, on ne verroit plus » de monopoles ſur cette denrée & le prix » ne varieroit que peu d'une année a l'au- » tre. En effet, quel eſt le Fermier qui » voudra vendre ſon grain à bon marché » dans une année abondante, s'il ſe voit » en état de le ſerrer & de le conſerver à » peu de frais; & ſi par quelque accident » la recolte vient à manquer, le peuple » & le laboureur ne ſe ſentiront que peu

» de l'augmentation du prix, attendu que » comme on pourra donner le grain qui » étoit en magasin depuis quelques années » à un prix raisonnable, l'abondance re- » naîtra sans que le cultivateur soit lesé, » au grand avantage de la Société.

» Je crois qu'on ne peut pas refuser de » m'accorder les principes suivans. 1° pour » conserver les grains il faut les empê- » cher de s'échauffer. 2°. Pour les empê- » cher de s'échauffer, il faut les mettre » à l'abri de toute humidité. 3°. Le moyen » le plus sûr pour préserver les grains d'être » attaqués de l'humidité & de la moisissure » est de les remuer souvent, les exposer » à l'air dans les tems convenables & les » bien nettoyer des impuretés & autres » matieres étrangeres qui pourroient les » faire fermenter. 4°. Ce remuement oc- » casionnera un autre bon effet; je veux » dire de chasser les insectes destructeurs » qui attaquent les grains.

» Comme j'imagine que tous ceux qui » auront étudié cette partie de l'Histoire » naturelle conviendront de la vérité de » ces propositions, je vais entrer en ma- » tiere & donner la description de mon » grenier.

» Ce grenier est de forme quarrée & » consiste en sept étages de planchers aux- » quels on peut donner telles dimensions » qu'on voudra, pourvû qu'on les cons- » truise suivant les proportions convenables. » Supposant donc que ce grenier ait 14 » pieds en quarré dans l'intérieur de cha- » que étage ou case, la distance du plan- » cher d'un étage au plancher d'un autre » étage sera de 5 pieds. L'étage inférieur » doit être élevé à six pieds de terre, & » tout le bâtiment doit porter sur de forts » montans de bois, dont le nombre va- » riera suivant la différence des dimen- » sions qu'on aura donné à son bâtiment. » On pratiquera à chaque côté extérieur du » grenier des escaliers ou échelles avec » des écuyers de corde ou de bois pour » empêcher de tomber; ces escaliers ser- » viront à monter aux différens étages » du grenier.

» Tout ce grenier doit être un encais- » sement de briquetterie, c'est-à-dire qu'il » sera formé de forts montans de bois, & » & les intervalles seront remplis de bri- » ques. Les poutres, les solives & les lam- » bourdes qui formeront les planchers se- » ront de bois bien forts, afin de pou- » voir supporter le poids du grain. L'In- » térieur de cet encaissement doit être dou- » blé de bordage de chêne bien sec, bien » jointes, de maniere qu'il n'y ait au- » cun jour entre les bordages; l'extérieur » sera garni de planches bien emmortoi- » sées jusqu'au comble du grenier, assujet- » ties avec de forts clous, & sera enduit de » gaudron. Les planchers doivent être faits » de maniere qu'ils aient une pente vers » leur milieu où on a pratiqué une ou- » verture de six pouces en quarré qu'on » ouvre ou qu'on ferme par une trape à » coulisse qu'on fait glisser dans la rainure » par le moyen d'une queue ou d'un man- » che qui tient à la trape & qu'on peut » faire jouer par en dehors du grenier.

» Sur trois des côtés de chaque étage » on ouvrira une fenêtre qui sera fermée » de forts treillis de bois garnis de fil- » d'archal, pour empêcher les insectes & » les oiseaux d'entrer dans le grenier, & » par-dessus ce treillis on mettra de forts » volets de bois, pour défendre le grain » des injures de l'air. Sur la quatrieme » face du grenier on ménagera à la hau- » teur de chaque étage une porte qui s'ou- » vrira par en dehors, les fenêtres seront » petites & fermeront le plus exactement » qu'on pourra jusqu'au plat-fond. Au- » dessus de la case destinée pour le grain » est une trape à la porte de laquelle par » le dehors est attaché un treuil qu'on » manœuvre par dedans à l'aide d'un ab- » batage & de balanciers comme aux mou- » lins à vent.

» La destination des fenêtres pratiquée aux » côtés des étages, est de donner un moyen » de rafraîchir le grain en faisant entrer » de l'air nouveau dans le grenier. La porte » sert quand le grenier est vuide a faire » entrer des ouvriers & ouvrieres pour ba- » layer, nettoyer & rémuer le grain.

» Quand mon grain est ainsi dans le » grenier, il ne me reste plus qu'a lui » faire subir les différentes opérations que » je vais décrire.

La suite l'Ordinaire prochain.

DE LONDRES, *le* 31 *Décembre* 1763.

On a présenté à la Société des Arts un essai de papier relevé en bosse, or, argent & fleurs, travaillé en Angleterre. Cet essai

a paru plus beau que tout ce qu'on a vu jusqu'à préſ nt dans ce genre venant d'Hollande ou d'ailleurs. Le comité des Manufactures chargé de l'examen de ce morceau y procédera après les Fêtes.

Par des lettres que nous recevons de Charles Town dans la Caroline Méridionale, nous apprenons que depuis le premier Mars dernier il eſt arrivé à Saint Auguſtin dans la Floride 34 Vaiſſeaux; ſçavoir, 5 de la Nouvelle Yorck 7 de Boſton, 4 du Cap-Marbre, 2 d'Halifax, 3 de la Georgie & de la Caroline, 4 de la Baye des Maſſachuſets, 6 des Indes Occidentales, 4 de la Côte de Guinée. Une partie de ces Navires étoit chargée de farine, de pois, de bœuf, de porc, de fromage, de beurre, de biſcuit, de merrain, de planches, d'affuts, de clincaillerie, d'inſtrumens d'agriculture, de rum, de ſucre, de poiſſon ſalé & de toutes ſortes de proviſions pour le commerce & la guerre.

De Londres, *le 2 Janvier* 1764.

La Louiſe, de Saint Malo, Navire de 300 tonneaux, & parti de ce Port pour la Côte d'Afrique, qui avoit été juſqu'à 150 lieues Oueſt de Plymouth, a été forcé par les vents contraires d'y relâcher. La nuit du lundi il fut jetté à la Côte un peu à l'Oueſt de la rade de Plymouth. Le Navire & ſa cargaiſon ſont perdus, & on n'a pu ſauver que 5 hommes de l'équipage.

De Rouen, *le 6 Janvier* 1764.

Le S. Pierre, de Rouen, de 140 tonneaux, Capitaine P. F. Chevreuil, eſt en charge, pour Cadix en droiture.

Le S. Joſeph, de 100 tonneaux, Cap. Pelletier, eſt en charge, pour Nantes.

Du Havre, *le 9 Janvier* 1764.

La Galiote françoiſe *la Ville de S. Peterſbourg*, Cap. Berneval, partie de Lisbonne, le 30 Décembre dernier, & deſtinée pour Rouen, eſt paſſée en Seine le 8 de ce mois.

On a reçu avant hier avis de la relâche en Angleterre de 5 Navires, ſortis de ce Port, le 22 Décembre. *Le Staniſlas*, Cap. Germain, pour le Cap, a relâché le 24 Décembre à Plymouth, ſon mât de Miſaine étant forcé; *l'aimable Marthe*, Cap. Bardet, pour la même deſtination, a relâché, à Cowes le 27; *le S. Pierre & S. Paul*, Cap. Peix, a relâché le 27 à Portland; *l'Amitié*, Cap. Paſcal, a relâché le 27 à Portsmouth; *le Rolland*, Capitaine Durand, a relâché le même jour à Poole. Ces trois derniers Navires ſont deſtinés pour Cayenne. Voyez le N°. 4 de cette année, article *de Poole*.

Le Navire *la jeune Julie*, du port de 200 tonneaux environ, de 22 hommes d'équipage, Cap. J. B Bacheler, eſt actuellement en charge ici, pour la Martinique en droiture. Il partira le 15 Février prochain. Ceux qui voudront y paſſer ou faire charger des marchandiſes à Fret, s'adreſſeront à Rouen à M. Dupuis; au Havre, à M. le Maître, Armateur, ou au Capitaine.

De l'Orient, *le 9 Janvier* 1764.

Les vents contraires ont obligé le Vaiſſeau de la Compagnie des Indes *le d'Argenſon*, venant de l'Iſle de France, de relâcher à l'Iſle Daix. On apprend par ce Vaiſſeau que *le Comte d'Artois* retardera d'un mois ſon arrivée ici. Il eſt forcé de demeurer tout ce tems au Cap de bonne Eſpérance pour y charger l'équipage, les agrets & apparaux du Vaiſſeau. *Le Fortuné*, qu'on a été contraint, à cauſe d'une voie d'eau, de faire échouer à l'eſt du banc des Eguilles. Rien n'a péri que le Vaiſſeau; il avoit été reconnu ſi mauvais à l'Iſle de France, qu'on n'y avoit point mis de cargaiſon.

Deux Vaiſſeaux de la Compagnie viennent de mouiller dans la rade de Grois. On n'en ſçavoit point encore les noms au départ du Courier.

De Bordeaux, *le 28 Décembre* 1763.

Importation.

De Corck, par le Navire *la jeune Gertruyde*, Cap Smoor, 900 barrils de bœuf, 300 fréquins de beure.

Du même lieu, par le Navire *la Demoiſelle Chriſtine Julienne*, 1670 barrils de bœuf, 391 fréquins, & 145 demi-fréquins de beurre, 380 caiſſons de chandelle, 30 piéces de ſuif, 10 demi-barrils de langues de bœuf.